

Charente Limousine / SFR FTTH : un partenariat au bénéfice des habitants

L'accord signé par la Communauté de Communes de Charente Limousine et SFR FTTH en novembre 2017, prévoit le déploiement de près de 30 000 prises éligibles à la fibre, fin 2022, réparties dans les 58 communes du territoire.

Où en est aujourd'hui le déploiement ?

A ce jour, ce sont près de 8 300 logements et locaux professionnels du territoire qui peuvent bénéficier des services de la fibre, (sur les communes de Chabanais, Chassenon, Chirac, Etagnac, Exideuil-sur-Vienne, Manot, Nieuil, Pressignac, Saint-Claud, Saint-Quentin-sur-Charente, Suaux et Terres de Haute-Charente). C'est-à-dire que les habitants peuvent désormais souscrire à un abonnement en fibre optique auprès de **l'opérateur de leur choix.**

15 communes supplémentaires seront concernées par le raccordement en fibre optique d'ici la fin de l'année. Les travaux en cours permettront dans les semaines à venir, l'ouverture commerciale de la fibre dans les communes de : Alloue, Beaulieu-sur-Sonette, Benest, Champagne-Mouton, Chassiecq, Epénède, le Bouchage, Le Grand Madiou, Le Vieux-Cerier, Parzac, Pleuville, Saint Coutant, Saint-Laurent-de-Ceris, Turgon et Vieux-Ruffec.

Le déploiement continu du réseau Fibre par SFR FTTH permettra aux autres communes de Charente Limousine d'être raccordées progressivement. L'ensemble du territoire est découpé selon des zones techniques et les 4 NRO (nœud de raccordement optique) complémentaires sont d'ores et déjà installés : Champagne-Mouton (15 communes), Lesterps (6 communes), Confolens (10 communes), Montemboeuf (15 communes).

Fin 2022, toute la Charente Limousine sera fibrée !

Pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur: www.charente-limousine.fr